

Pièces à fournir pour votre dossier

A.L.S.H. - Année 2017 / 2018

Pour que votre dossier soit pris en compte, vous devez impérativement fournir :

- Fiche d'inscription
- Fiche de renseignements
- Fiche sanitaire
- Autorisations

Pour imprimer le dossier cliquer ici :

<http://ramatuelle.fr/wp-content/uploads/2014/09/Dossier-inscr-2017.pdf>

- Livret de famille complet
- Jugement statuant sur les modalités d'exercice de l'autorité parentale – (*parents séparés/divorcés*)

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, eau, téléphone fixe, impôts...)
1 pour chaque parent pour les couples séparés/divorcés

Vous n'habitez pas sur la commune...

Vous arrivez dans la commune..., vous devez fournir :

- Attestation d'assurance scolaire, péri et extrascolaire pour l'année scolaire 2017/2018

- Attestation du Quotient Familial récente

Ou à défaut de compte CAF valide

- Avis d'imposition ou de non imposition 2016 sur les revenus 2015 (copie complète)

- Attestation de l'employeur ou bulletin de salaire des parents datant de moins de 3 mois pour justifier de votre emploi.

Pour l'inscription aux activités extra-scolaires : « *pendant les vacances scolaires* »

- Inscription Accueil de Loisirs – Club Ados - « Vacances scolaires »

Pour imprimer la fiche d'inscription cliquer ici :

<http://ramatuelle.fr/services-familles/etablissements-scolaires/activites-extrascolaires/>